— TRIADE CONCEPT IMMO —

BARÈME D'HONORAIRES

TRANSACTION • LOCATION

1. TRANSACTION IMMOBILIÈRE

Honoraires calculés sur le prix de vente TTC du bien. Minimum de perception : **5 000 € TTC**, quel que soit le type de mandat.

Prix de vente TTC	Mandat simple	Mandat exclusif
Minimum de perception	5 000 € TTC	5 000 € TTC
Jusqu'à 60 000 €	10 %	9 %
Jusqu'à 100 000 €	9 %	8 %
Jusqu'à 150 000 €	7 %	6 %
Jusqu'à 300 000 €	6 %	6 %
Jusqu'à 999 999 €	5 %	5 %
À partir de 1 000 000 €	4 %	4 %

2. LOCATION D'HABITATION — AIX-EN-PROVENCE

Plafonds d'honoraires indiqués pour 2026, selon les éléments transmis :

Prestation	Montant TTC	À la charge de
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	10,09 € / m²	Propriétaire et locataire*
État des lieux d'entrée	3,03 € / m²	Propriétaire et locataire*
Entremise et négociation	200 €	Propriétaire exclusivement

* Pour les prestations de location concernées, la part facturée au locataire ne peut pas dépasser celle facturée au propriétaire.